

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2024

FRANÇAIS

ÉPREUVE ANTICIPÉE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 5

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 13 pages, numérotées de 1/13 à 13/13.

Vous traiterez, au choix, l'un des deux sujets suivants :

1- Commentaire de texte (20 points)

Objet d'étude : le théâtre du XVIIe au XXIe siècle.

Texte de Corneille, *L'illusion comique*, acte II, scène 3, 1635.

Adraste est un gentilhomme amoureux d'Isabelle. La scène 3 de l'acte II s'ouvre sur cette réplique d'Adraste que les spectateurs découvrent pour la première fois.

ADRASTE. – Hélas ! S'il est ainsi, quel malheur est le mien !
Je soupire, j'endure, et je n'avance rien ;
Et malgré les transports¹ de mon amour extrême,
Vous ne voulez pas croire encor que je vous aime.

5 ISABELLE. – Je ne sais pas, monsieur, de quoi vous me blâmez.
Je me connais aimable, et crois que vous m'aimez :
Dans vos soupirs ardents² j'en vois trop d'apparence ;
Et quand bien³ de leur part j'aurais moins d'assurance,
Pour peu qu'un honnête homme ait vers moi de crédit⁴,
10 Je lui fais la faveur de croire ce qu'il dit.
Rendez-moi la pareille ; et puisqu'à votre flamme
Je ne déguise rien de ce que j'ai dans l'âme,
Faites-moi la faveur de croire sur ce point
Que bien que vous m'aimiez, je ne vous aime point.

15 ADRASTE. – Cruelle, est-ce là donc ce que vos injustices
Ont réservé de prix à de si longs services ?
Et mon fidèle amour est-il si criminel
Qu'il doive être puni d'un mépris éternel ?

ISABELLE. – Nous donnons bien souvent de divers noms aux choses :
20 Des épines pour moi, vous les nommez des roses ;
Ce que vous appelez service, affection,
Je l'appelle supplice et persécution.
Chacun dans sa croyance également s'obstine.
Vous pensez m'obliger⁵ d'un feu qui m'assassine ;
25 Et ce que vous jugez digne du plus haut prix
Ne mérite, à mon gré, que haine et que mépris.

ADRASTE. – N'avoir que du mépris pour des flammes⁶ si saintes
Dont j'ai reçu du Ciel les premières atteintes !
Oui, le Ciel, au moment qu'il me fit respirer,
30 Ne me donna de cœur que pour vous adorer.

¹ Transports : émotions fortes.

² Ardents : passionnés.

³ Et quand bien : et quand bien même.

⁴ Ait vers moi de crédit : me semble digne de confiance.

⁵ M'obliger : m'être agréable.

⁶ Flammes : flammes de l'amour.

Vous ferez le commentaire littéraire de ce texte en vous aidant des pistes suivantes :

- Un amour contrarié.
- La force argumentative d'Isabelle.

2 – Contraction de texte (10 points) et essai (10 points)

Objet d'étude : La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle.

Compte tenu de l'œuvre et du parcours étudiés durant l'année, vous traiterez l'un des trois sujets suivants :

A - Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV. Parcours : la bonne éducation.

B - La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme ». Parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

C - Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule »). Parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

A – Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV. Parcours : la bonne éducation.

Texte de Camille Roelens, « Récompenses et punitions, peut-on s'en passer ? », *Les grands dossiers des sciences humaines*, n° 67, juin-juillet-août 2022.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 195 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 176 mots et au plus 215 mots.

Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Historiquement, le succès [des] outils éducatifs s'explique ainsi par leur réelle efficacité à produire des individus conformes aux attentes sociales et peu enclins à contester les rapports de domination. Le philosophe Alain Renaut, auteur de *La Libération des enfants* (2002), y voit d'ailleurs la principale raison de l'avènement tardif
5 des droits de l'enfant, promulgués en 1989, soit deux siècles après la première Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Pourtant, au moins deux raisons justifient l'abandon des punitions et récompenses dans une société démocratique. La première est pragmatique¹ : ces outils éducatifs contrecarrent l'objectif de former des citoyens autonomes, reconnaissant la valeur de l'égalité, le respect de l'altérité, ainsi
10 que de la capacité de chacun à agir, choisir, et penser par lui-même. La seconde est morale : dès lors qu'on admet que la violence, la manipulation ou la corruption ne sont pas des moyens acceptables d'agir avec nos semblables, comment pourrions-nous continuer d'user auprès des enfants d'attitudes éducatives qui en sont des formes atténuées ? Il ne serait pas davantage éthique² de vouloir former des individus à
15 l'obéissance aveugle par crainte de la punition ou espoir de la récompense, ni de les soumettre à des traitements dont on connaît les dégâts physiques ou psychologiques qu'ils peuvent occasionner. [...]

En outre, les punitions et récompenses ne sont d'aucun secours pour cultiver les compétences et attitudes qui sont aujourd'hui socialement valorisées. Par exemple,
20 elles peuvent contraindre un élève à reproduire à la perfection le modèle du maître, mais ne suffiront jamais à rendre une personne créative. Elles peuvent faire avancer un âne sur un chemin tracé, mais ne lui diront rien de la manière de tracer sa propre route sans son cornac³. Pour le philosophe de l'éducation Philippe Foray, auteur de *Devenir autonome* (2016), changer de perspective commence par reconnaître que
25 l'autonomie individuelle est un but légitime de l'éducation dans une société démocratique. Néanmoins, sa construction reste un processus délicat, qui requiert un accompagnement éducatif sur mesure fondé sur le dialogue et le respect. Dès lors,

¹ Pragmatique : pratique.

² Éthique : conforme à la morale.

³ Cornac : personne chargée des soins et de la conduite d'un éléphant.

quels nouveaux outils inventer pour remplacer les punitions et récompenses d'autrefois ?

30 Une première réponse a été proposée au début des années 2000 par Eirick
Prairat, professeur en sciences de l'éducation (*La Sanction en éducation*, 2003, 6^e éd.
2021). Pour lui, trois conditions sont nécessaires pour réprimer les comportements
indésirables d'une manière efficace et respectueuse de la dignité de l'enfant. La
sanction doit d'abord avoir pour but de rappeler la valeur des règles communes. Elle
35 doit ensuite conduire l'enfant à endosser une responsabilité morale en reconnaissant
les conséquences de sa transgression. Enfin, elle doit lui offrir la possibilité de réparer
ses torts. Autant de critères que ne remplissent pas les punitions traditionnellement
utilisées à l'école, comme les heures de retenue, ou les lignes à copier. Une autre
option, pouvant être complémentaire, est de repenser le rapport à la discipline⁴ dans
40 l'éducation en le fondant sur la mise en œuvre d'une « autorité bienveillante », qui
viserait notamment à limiter aux situations les plus graves le recours à la sanction.
Mais sur quelle base la définir ? [...]

L'objectif est [...] moins d'avoir une influence directe sur les comportements de
l'enfant que de lui donner la possibilité concrète de faire des choix et de grandir. Le
45 mot « bienveillance » est alors compris dans un sens littéral, « bien veiller », qui
signifie être attentif aux besoins et désirs de l'enfant, prendre soin de lui, de la relation
qu'on entretient avec lui, sans perdre de vue qu'un tel accompagnement est voué à
disparaître à mesure que l'enfant s'autonomise. De ce fait, l'autorité bienveillante
conduit à réduire drastiquement⁵ les situations où une sanction s'avère nécessaire.
50 Par exemple, proposer une gamme variée d'activités sportives ou culturelles aux
enfants peut être plus efficace pour réduire les temps d'écran que de chercher à les
astreindre à des règles rigides d'utilisation. De même, proposer à l'enfant
d'expérimenter la sensation de froid est souvent plus efficace que de lui imposer
arbitrairement le port d'un manteau ou d'un bonnet quand il neige. Réciproquement,
55 l'autorité bienveillante permet aussi de réduire chez l'enfant sa dépendance à l'égard
des gratifications de l'adulte. Par exemple, dire à l'enfant « *montre-moi comme tu lis
bien* » lui permet de prendre conscience de ses progrès et renforcer son estime de soi
bien plus efficacement que de recevoir un simple compliment.

Faut-il en conclure que l'autorité bienveillante consisterait à laisser aux enfants
60 un libre arbitre⁶ absolu, sans aucune contrainte ? Loin s'en faut. La pensée politique
libérale⁷ nous enseigne au contraire qu'une contrainte est légitime dès lors qu'elle a
pour but d'empêcher les individus de se nuire les uns aux autres ou de violer les droits
de leurs semblables.

779 mots

⁴ La discipline : respect des règles de fonctionnement, du règlement.

⁵ Drastiquement : d'une manière radicale, rigoureuse.

⁶ Libre arbitre : aptitude de l'être humain à décider lui-même de sa vie.

⁷ Libérale : pensée politique qui prône la liberté des individus.

Essai

La bonne éducation repose-t-elle sur un équilibre entre contrainte et liberté ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur *Gargantua* de Rabelais, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

B – La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme ». Parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Discours d'Ivo Andric de 1961, extrait de *Tous les discours de réception des Prix Nobel de Littérature*, textes édités par Eglal Errera, 2013.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 199 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 179 mots et au plus 219 mots.

Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Me voici donc amené à centrer ce bref exposé, comme il se doit à mon sens, sur le conte et le conteur en général. En des milliers de langues, sous les climats les plus divers, de siècle en siècle, depuis les très vieilles histoires contées autour de l'âtre¹ dans les huttes de nos lointains ancêtres, jusqu'aux ouvrages des conteurs
5 modernes qui paraissent à cette heure dans les maisons d'édition des grandes villes du monde, c'est l'histoire de la condition humaine dont se tisse la trame et que, sans fin ni trêve, les hommes racontent aux hommes. La manière de conter et la forme du récit se plient au gré des époques et des circonstances, mais le goût de conter, de raconter, reste immuable², et le conte coule indéfiniment et le récit ne tarit pas. Ainsi,
10 on croirait parfois que, depuis les premières lueurs de sa conscience, et à travers les temps, au rythme de sa respiration et des pulsations de son sang, l'humanité se raconte à elle-même, en d'innombrables variantes, toujours la même histoire. Et cette histoire, on dirait qu'elle s'applique, à l'instar de la légendaire et diserte Schéhérazade³, à faire patienter le bourreau, à suspendre l'inéluctable arrêt du sort
15 qui nous menace et à prolonger l'illusion de la vie et de la durée. Ou bien le conteur doit-il par son œuvre aider l'homme à se connaître et à se reconnaître ? Peut-être sa vocation est-elle de parler au nom de tous ceux qui n'ont pas su ou qui, terrassés par la vie, n'ont pas pu s'exprimer ? Ou bien ne serait-ce pas le conteur qui se raconte à lui-même son histoire, pareil à l'enfant qui chante dans l'obscurité pour tromper sa
20 peur ? Ou, enfin, ces récits servent-ils, peut-être, à jeter un peu de lumière sur les chemins ténébreux où la vie nous lance parfois, et à nous dire sur cette vie que nous vivons, aveugles et inconscients, quelque chose de plus que ce que, dans notre faiblesse, nous pouvons apprendre et comprendre ? Et c'est ainsi que, bien souvent, les paroles d'un bon conteur nous éclairent sur nos actes et nos omissions⁴, sur ce
25 qu'il faudrait faire, et sur ce qu'il ne fallait pas faire. De là, on en vient à se demander si ce n'est pas dans ces récits, oraux ou écrits, que se trouve la véritable histoire de

¹ L'âtre : le feu.

² Immuable : qui reste identique, ne change pas.

³ La légendaire et diserte Schéhérazade : dans les *Mille et une nuits*, le sultan des Indes veut mettre à mort Schéhérazade. Celle-ci met en place un stratagème pour se rendre indispensable : lui raconter, chaque soir, une histoire dont elle reporte la fin au lendemain.

⁴ Nos omissions : nos oublis.

l'humanité, et si l'on ne pourrait pas, sinon saisir du moins entrevoir, le sens de cette histoire. Et peu importe que le sujet se situe au présent ou dans le passé.

30 Cependant, si le récit a pour sujet le passé, d'aucuns vont prétendre que cela signifie ne pas faire cas de l'actuel et, jusqu'à un certain point, tourner le dos au présent. Un auteur de contes et de romans historiques ne saurait, à mon sens, admettre un jugement aussi gratuit. Il serait plutôt enclin⁵ à confesser qu'il ne sait pas bien lui-même ni quand ni comment il se transporte de ce qu'on appelle le présent dans ce que nous disons être le passé, et qu'il franchit sans peine, comme en songe, 35 le seuil des siècles. Mais, en somme, est-ce que le passé, tout comme le présent, ne nous met pas face à face à des phénomènes semblables et aux mêmes problèmes ? Être un homme, être né sans le savoir, sans l'avoir voulu, être jeté dans l'océan de l'existence. Être obligé de nager, d'exister. Porter une identité. Résister à la pression environnante, à tous les chocs, aux actes imprévisibles et imprévus – les nôtres et 40 ceux d'autrui –, qui si souvent dépassent nos forces. Et, au surplus, endurer sa propre pensée sur tout ceci. En un mot, être homme.

Et voici que, au-delà de la ligne imaginaire tracée entre le présent et le passé, l'écrivain se trouve encore en face de cette même condition humaine qu'il est tenu d'observer, de comprendre de son mieux, à laquelle il doit s'identifier, lui 45 communiquant la vigueur de son souffle et la chaleur de son sang, faire en sorte qu'elle devienne la texture vivante du récit qu'il entend traduire aux lecteurs, et que ce soit beau, et simple, et persuasif au possible.

Comment y parvenir, par quelles voies, par quels moyens ? Certains le font en donnant libre cours à l'essor de leur imagination, d'autres par une longue et patiente 50 étude des renseignements fournis par l'Histoire et de l'évolution sociale ; les uns en s'astreignant à pénétrer la substance et le sens des époques écoulées, et les autres avec la légèreté capricieuse et enjouée de ce fécond romancier français qui disait : « Qu'est-ce que l'Histoire ? C'est un clou auquel j'accroche mes romans. » Bref, il y a mille manières – mille sentiers – pour l'écrivain de parvenir à son œuvre, mais seule 55 importe, seule est décisive l'œuvre elle-même.

798 mots

⁵ Enclin : porté par un penchant naturel à.

Essai

En quoi peindre l'Homme l'aide-t-il à se connaître ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur le chapitre « De l'Homme » des *Caractères* de La Bruyère, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

C – Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule »). Parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

Texte d'Eliane Viennot, « La fin de la Renaissance (1475-1615) », *Femmes et littérature, Une histoire culturelle*, 2020.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 201 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 181 mots et au plus 221 mots.

Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Le XVI^e siècle s'ouvre ainsi sur un déséquilibre manifeste, déjà vieux de deux ou trois siècles mais qui ne fait que se creuser, entre les femmes et les hommes. Tandis que les garçons accèdent de plus en plus nombreux à des enseignements de plus en plus poussés et de mieux en mieux considérés – eux sont « entrés dans la modernité » –, les filles sont sommées de demeurer « au Moyen Âge », parce qu'il n'est pas question qu'elles leur fassent de l'ombre. [...]

On sait encore peu de choses sur l'éducation des filles avant le temps de l'instruction obligatoire. Plusieurs études ont pourtant vu le jour depuis l'*Histoire de l'éducation des femmes en France* de Paul Rousselot (1884), et surtout depuis une quarantaine d'années. Les enquêtes sont cependant rendues difficiles par le peu d'archives permettant de reconstituer les enseignements dispensés, par l'absence des sources sur l'évaluation du niveau des élèves scolarisés, par la nécessité pour leurs responsables de mentir sur leurs objectifs (produire de bonnes épouses et de bonnes chrétiennes, surtout pas des savantes !), afin de plaire aux parents, de ne pas déclencher les foudres des opposants à l'instruction des filles, ou les reproches de leurs hiérarchies...

Pendant la guerre de Cent ans¹, les monastères² féminins qui abritaient des savantes et formaient des jeunes des deux sexes sont entrés dans une phase de régression ; nombreux sont ceux qui ont fermé leurs portes, et ceux qui ont survécu ont souvent vu leurs activités éducatives péricliter³. Les écoles professionnelles, qui avaient pu être fréquentées par des femmes au Moyen Âge, en sont devenues des déserts, tant en raison de l'impossibilité pour elles de capitaliser⁴ leur savoir en termes de carrières, qu'à cause des méthodes violentes par lesquelles les clercs⁵ défendent leur monopole sur le système scolaire et ses bienfaits. Aucun autre type d'établissement n'a pris le relais. Les filles appartenant au monde de l'artisanat et de

¹ Guerre de Cent ans : conflit entre la France et l'Angleterre (1336-1453).

² Un monastère : établissement où vivent des religieux appartenant à un ordre.

³ Péricliter : aller vers son déclin, se dégrader.

⁴ Capitaliser leur savoir : transformer tout leur savoir en un atout pour faire carrière.

⁵ Un clerc : personne qui est entrée dans l'état ecclésiastique, membre du clergé.

la boutique fréquentent parfois les écoles municipales, qui reçoivent les enfants des deux sexes dans des classes mixtes ou non ; on n'y enseigne que des savoirs sommaires, et les élèves les quittent vers douze ans. Les autres, si elles sont instruites, le sont à la maison, soit par l'un ou l'autre de leurs parents, soit par des précepteurs. 30 Lorsqu'il ne s'agit pas de princesses, sur lesquelles des archives ou des témoignages ont pu être retrouvés, on ne sait rien de ces détails, car aucune de celles qui ont laissé des traces dans la littérature n'en parle dans ses œuvres. Et on en sait bien peu pour les plus grandes elles-mêmes.

On peut néanmoins déduire d'autres sources, et surtout du fonctionnement de la société, que l'éducation des filles était loin d'être négligée. Toutes les familles qui 35 ont « du bien » se doivent d'apprendre à leurs enfants à le conserver, voire à l'accroître. Cela implique de savoir lire des contrats, des quittances, des mémoires, rédiger des billets, des lettres, mobiliser des connaissances pour vivre selon son « état », tenir son rang, élever ses enfants, servir les autorités dont on dépend. Tout 40 le monde sait que « tout peut arriver », que la fortune est changeante, que le veuvage peut survenir très vite, qu'il faudra porter la génération suivante à l'âge adulte et l'« établir » au mieux, que les relations peuvent se tendre entre parents...

Des milliers de missives⁶ conservées dans les bibliothèques et les centres d'archives témoignent de la familiarité des femmes avec l'écrit, voire avec les bases 45 de la rhétorique⁷, sans parler de l'art de la diplomatie ni de celui de la dissimulation. L'étendue et la maîtrise de ces savoirs ont été récemment mises en lumière par Eugénie Pascal, qui a étudié sous cet angle une cinquantaine de femmes de l'aristocratie princière, à partir d'environ 1500 lettres rédigées entre les années 1560 et les années 1620. Or presque aucune d'elles n'a laissé une « œuvre ». Une autre 50 étude, réalisée par Nicole Dufournaud dans différents milieux de la France de l'Ouest (de la noblesse terrienne au grand négoce, en passant par les « petits métiers » urbains) a montré les connaissances, les capacités et les savoirs de ces femmes. Mais là encore, aucune n'a songé à écrire autre chose que ce qui était utile à ses activités.

La multiplication de ces explorations prouverait certainement que, loin d'être 55 laissée à l'abandon, l'instruction des filles est un souci permanent des familles. Mais aussi que leur instruction ne vise jamais à former des « lettrées ». Elle ne leur donne que très exceptionnellement accès au « savoir savant », à la culture ancienne, à ces *litterae humaniores* (ces « lettres qui rendent plus humain ») que dispensent les facultés des arts, et que vantent les anciens écoliers lorsque, devenus des intellectuels 60 patentés⁸, ils jouissent pleinement des fruits que leur savoir leur a permis d'acquérir.

805 mots

⁶ Missives : lettres.

⁷ Rhétorique : art de bien parler.

⁸ Patentés : reconnus.

Essai

Pour combattre les inégalités, faut-il nécessairement en être victime ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur la *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne* d'Olympe de Gouges, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.